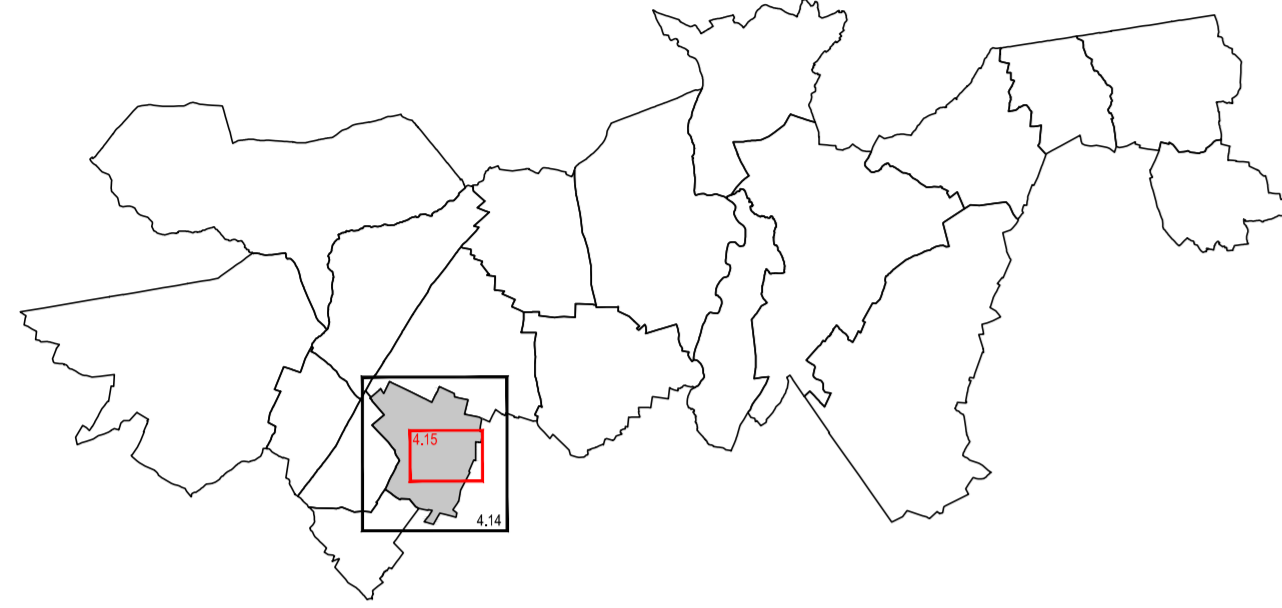


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE  
Gondreville  
Le bourg  
Echelle : 1/2500

Objet	Arrêté le 12 mars 2020
Approuvé le	
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

ecmo Ecmo sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

**Légende :**

- Limite des zones
- Espace boisé classé à conserver
- ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- ▨ Secteur délimité au titre de l'article R.151-34 2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
- ~ Le changement de destination des commerces situés en rez-de-chaussée pour une destination à usage d'habitation est interdit
- +— Limite administrative

**Éléments du paysage à préserver**

**Patrimoine architectural :**

- Bâti/ouvrage remarquable
- Eg Eglise
- Secteur
- En Ensemble bâti
- Élément architectural
- Cx Croix
- PU Puits

**Patrimoine naturel :**

- Haie

Emplacement réservé	
Objet	Bénéficiaire
(Go1)	Bassin de gestion des eaux pluviales Commune

